

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE DE ITB DE CONSTRUCTION A BALTRAM DU 05
AOUT 2021 A 14H21 AU PNUD**

NOMBRE DES PARTICIPANTS A LA REUNION : 05 ENTREPRISES

N°	QUESTION	REPONSE
1	Les attestations de diplômes sont-elles acceptées ?	Le soumissionnaire est tenu de fournir des copies des diplômes légalisées et lisibles. (Les attestations des diplômes ne sont pas acceptées)
2	Formulaire D	Pour les contrats inexécutés et les antécédents ne cocher que si le soumissionnaire a des antécédents ou contrats inexécutés. Sinon cocher le contraire !
3	Les pièces administratives ne sont pas demandées dans le DAO ?	Les pièces administratives demandées figurent à la page P 24 section 4. Les soumissionnaires sont tenus de fournir des pièces lisibles.
4	La devise des chiffres d'affaires demandés dans le formulaire D?	Les chiffres d'affaires sont à renseigner en Dollar et convertis en CFA dans le formulaire D. Les chiffres d'affaires doivent être les mêmes que ceux des bilans financiers.